



Assurances-hospitalisation

Assurances complémentaires

La vie est faite d'imprévus qui rendent parfois nécessaire un séjour à l'hôpital.

Choisissez parmi quatre assurances-hospitalisation selon vos besoins: PRIVÉE, MI-PRIVÉE, COMMUNE et LIBERO, notre modèle flexible.



Choix de l'hôpital

Libre choix parmi les hôpitaux reconnus par CONCORDIA



Choix de médecin

La possibilité de choisir votre médecin à l'hôpital avec les assurances-hospitalisation PRIVÉE et MI-PRIVÉE



Pour les familles

Des prestations spécifiques pour les familles et des primes intéressantes pour les enfants

Assurances-hospitalisation

Assurances complémentaires

Avec nos assurances-hospitalisation, composez votre couverture d'assurance individuelle en fonction de votre situation et de vos besoins.

	PRIVÉE	MI-PRIVÉE	LIBERO	COMMUNE	Assurance de base
Choix de médecin à l'hôpital	✓	✓	✓		
Chambre individuelle	✓		✓		
Chambre à deux lits		✓	✓		
Chambre commune			✓	✓	✓
Prise en charge intégrale au tarif reconnu par l'assureur	✓	✓	✓	✓	
Champ d'application	Dans le monde entier ¹	Dans toute la Suisse	Dans toute la Suisse	Dans toute la Suisse	En Suisse ² À l'étranger ³

¹ Pour les méthodes de traitement reconnues en Suisse

² En Suisse: au maximum le tarif du canton de domicile, pour autant que l'hôpital figure sur la liste cantonale des hôpitaux

³ À l'étranger: dans le monde entier en cas d'urgence (au maximum le double du tarif du canton de domicile)

Pour les familles	Rooming-in: jusqu'à CHF 60/nuit pour les frais de séjour du parent accompagnateur dans l'hôpital où séjourne son enfant ou inversement
	Montant forfaitaire en cas de naissance ambulatoire ou à domicile
	Pour les membres d'une famille vivant dans le même ménage, la quote-part totale maximale est limitée à CHF 4'000/année civile (LIBERO)
concordiaMed	Centrale d'appels d'urgence disponible 24 h/24 dans le monde entier
	Renseignements par téléphone en cas de questions médicales
	Prise de rendez-vous directe avec des médecins et des hôpitaux du groupe Hirslanden (PRIVÉE)
Primes intéressantes	Des primes particulièrement attrayantes pour les enfants jusqu'à 15 ans

Rabais sur les primes avec les franchises à option	Franchise à option	CHF 1'000	CHF 2'000	CHF 3'000	CHF 5'000	CHF 10'000
Rabais sur les primes PRIVÉE		12 %	22 %	32 %	42 %	62 %
Rabais sur les primes MI-PRIVÉE		12 %	22 %	32 %	42 %	65 %

La conclusion d'une assurance-hospitalisation nécessite un examen de l'état de santé.

Informations complémentaires sur
www.concordia.ch/assurancehospitalisation

Ce flyer est fourni à titre d'information et ne constitue pas une offre. Les Conditions générales d'assurance (CGA) des assurances complémentaires des soins et les Conditions complémentaires d'assurance (CCA) de l'Assurance-hospitalisation de CONCORDIA sont déterminantes.

CONCORDIA
 votre santé, notre priorité

Bundesplatz 15 · 6002 Lucerne · Téléphone +41 41 228 01 11
info@concordia.ch · www.concordia.ch